

LE MAGAZINE D'UN STYLE DE VIE N° 25 - MARS 2002

Vivrei!



IPERMUSEUMS des ILLUS

NOM	JOURS DE PRESENCE	HORAIRES	MODE D'INSCRIPTION	N° DE TELEPHONE
Yves Pierre BONINO Maire	lundi : Mairie annexe des Martinets mardi : Mairie centrale dimanche : Mairie annexe des Martinets mercredi	de 10 h à 12 h de 10 h à 12 h de 10 h à 12 h	Inscription à 9 h 30 Inscription à 9 h 30 Sur rendez-vous	Permanence hebdomadaire le premier lundi de chaque mois de 17 h 30 à 19 h 30 03.44.64.44.34
Françoise BORDAIS Maire-adjointe	deuxième jeudi de chaque mois : Mairie centrale	de 17 h à 18 h 30	Sur rendez-vous	03.44.64.44.30
Patrick BOYER Conseiller délégué	premier dimanche de chaque mois : Mairie centrale	de 9 h 30 à 12 h	Sur rendez-vous, inscription sur place	03.44.64.44.44 06.07.03.01.98 Fax : 03.44.64.44.34
Marie-Paule BUZIN Maire-adjointe	Secrétariat du Groupe des élus communistes et républicains	de 9 h 30 à 12 h	Sur rendez-vous	03.44.64.44.30
Joël CAPEY Maire-adjoint	vendredi : Mairie annexe des Martinets	de 9 h à 11 h 30	Sur rendez-vous	03.44.27.09.30
Claude COUALLIER Maire-adjoint	lundi : Services Techniques Autres jours de la semaine	à partir de 16 h	Sur rendez-vous	03.44.64.44.45
Joselyne DESCHAMPS Maire-adjointe	vendredi : Mairie centrale	de 10 h à 11 h	Sur rendez-vous	03.44.64.44.30
Géard DETRAUX Maire-adjoint	samedi : Mairie centrale	de 9 h à 10 h	Prend les périodes scolaires et sur rendez-vous	03.44.64.44.30
Stéphanie GODDARD Maire-adjoint	deuxième samedi de chaque mois : Mairie centrale Autres jours de la semaine	de 10 h 30 à 12 h	Sur rendez-vous	03.44.64.44.34
Abdelkrim KORDJANI Maire-adjoint	jeudi après-midi Mairie centrale	de 14 h à 17 h	Le contacter au numéro suivant	03.44.64.44.44 Fax : 03.44.64.44.34
Louis RAYMOND Maire-adjoint	premier et troisième lundi de chaque mois : Mairie annexe des Martinets	de 11 h à 12 h	Sur rendez-vous	03.44.64.44.44 Fax : 03.44.64.44.34
Hélène SALES Conseillère déléguée			La contacter au numéro suivant	06.74.50.31.10

Sommaire

- Histoire de...
- Budget...
- Les élus...
- Sécurité...
- Les 9...
- Culture...
- Logement...
- Urbanisme...
- Sports...
- Social...
- Vie associée...
- Eau civi...

Vivre !
N° 25 - Ma...

Directeur de la

Directeur de la

Composition/Ma...

Manuel

CH

Photos :

Impression - co...

Imprim

Conseils :

Wallemeq

Vivre ! ma...

Rue André Gri...

http : //w

Téléphon

Télécopi

Sommaire

	pages
• Histoire locale	4
• Budget	5
• Les élus à votre écoute	6 à 11
• Sécurité/tranquillité	12
Les gens de Montar'	
• Cahier central couleur	13 à 20
• Logement	21
• Urbanisme	22 - 23
• Sports	24
• Social	25
• Vie associative	26 à 29
• Etat civil	30

Vivre !

N° 25 - Mars 2002

Directeur de la Publication :

Jean-Pierre Bosino

Directeur de la Communication / rédaction :

Jean-Paul Legrand
jp60.legrand@wanadoo.fr
06 13 09 15 03
03 44 64 44 44

Composition-Maquette-Conception :

Veronique Bendemogh,
Micheline Bordes
Manuel Fernandes, Bruno Giordano
Chantal Maupas, Fernand Tuil

Photos :

Jean-Louis Cormontagne

Impression - composition couleur :

Imprimerie Municipale - Montotoire

Conseils :

Jean-Noël

Mollennocq

**Vivre ! magazine officiel de la Ville
de Montotoire**

Rue André Gressis - 60160 Montotoire

http : //www.montotoire.fr

Téléphone : 03 44 64 44 00

Télécopie : 03 44 64 44 05

A votre écoute



Editorial

600 personnes réunies en trois mois pour préparer le budget communal, c'est peu commun, surtout au moment où beaucoup de responsables politiques parlent de proximité mais ne mettent pas en accord leurs actes avec leur parole. Les réunions publiques dont une avec des jeunes montotoiriens, les visites de quartier, le conseil municipal avec suspension de séance, les réunions des services municipaux, la rencontre avec les enseignants, les commerçants, les associations, tout cela nous a permis de vous écouter, de dialoguer. Certes, il reste beaucoup à faire pour une participation plus importante des habitants. Mais nous ne voterons pas le budget municipal en dehors de vos préoccupations : nous les avons entendues. Nos orientations tiennent compte de votre souhait de disposer de services municipaux toujours plus solidaires, d'équipements adaptés à vos besoins.

Malgré la perte de recette de 3,8 millions de francs due à des mécanismes fiscaux toujours favorables aux grandes entreprises, nous maintiendrons le niveau de services qui vous sont rendus et réaliserons et terminerons cette année : la rénovation de l'axe des rues Lénine-Jaurès-République sur 3 ans, l'accueil de logements au dessus du magasin Aldi, la restructuration complète du groupe Decour avec une nouvelle bibliothèque, l'urbanisation du quartier Lesieur, l'installation d'une antenne ANPE Parc Marcel Cachin, la construction d'une salle polyvalente que tout le monde réclame depuis des années et pour laquelle suite à la réunion de quartier Joliot Curie, nous réfléchissons à de nouveaux sites possibles.

Les communes sont de plus en plus soumise à la loi de l'argent. Notre budget n'y échappe pas puisque nous pourrions disposer de recettes plus importantes si l'Etat taxait davantage la haute finance et les entreprises qui réalisent d'immenses profits. C'est l'un des enjeux des prochaines élections présidentielles et législatives.

Certains comptent sur ces élections pour renforcer l'ultra-libéralisme dans notre pays, avec l'appui du MEDEF, d'autres hésitent à faire les choix qui placeraient «l'homme» au cœur de la société au lieu de l'argent.

Et si les gens qui aspirent à de vrais et profonds changements se faisaient entendre...

Cela est d'autant plus urgent que les inégalités s'agrandissent, le chômage reprend, l'insécurité frappe durement ceux qui connaissent déjà les difficultés. Le pays a besoin de toutes les énergies de progrès, pas d'une mascarade électorale ni d'un débat tronqué.

Les scrutins des présidentielles et des législatives à venir ne sont pas éloignés de la vie à Montotoire au contraire. Ils auront des conséquences sur les conditions de vie et d'existence de nos concitoyens et aussi de notre ville. Exercer son droit de vote est donc essentiel et déterminant, parce qu'en fin de compte la France c'est vous.

Votre Maire

Jean-Pierre Bosino

le Maire et les élus vous ont écoutés



Chacun a son mot à dire pour améliorer la vie de la commune

Dans le cadre de la préparation du budget communal 2002, la municipalité a organisé 10 réunions de quartiers, les élus se sont rendus sur place pour dialoguer avec vous.

Au total 250 personnes ont participé à ces réunions qui étaient introduites par un document vidéo donnant la parole à des habitants et illustrées par un diaporama sur le budget.

La participation aux réunions de quartier

Quartiers	Dates	Nombre d'habitants
Secteur école Decour	26 11 2001	30
Ecole M. et L. Bambier	04 12 2001	5
Secteur Henri Wallon	07 12 2001	20
Secteur école Paul Langevin	10 12 2001	15
Résidences Hélène	14 12 2001	20
Secteur école Casanova	17 12 2001	10
Rencontre Jeunes	21 12 2001	15
Secteur S. de la Libération	14 01 2002	35
Secteur école Joliot Curie	21 01 2002	45
Fonds de Montataire	25 01 2002	35
Secteur C. de Loisirs	28 01 2002	20
TOTAL		250

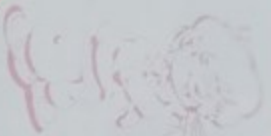
Par ailleurs les élus ont rencontré le personnel communal lors de 7 réunions de services qui ont rassemblé 200 agents sur 340. 3 réunions spécifiques en direction des enseignants, des commerçants et des responsables d'associations ont quant à elles réuni 70 personnes. Une centaine d'habitants a été rencontrée lors des visites de quartiers du samedi matin. Au total 600 personnes entre novembre et février ont pu échanger avec les élus sur leurs préoccupations et la préparation du budget communal 2002.

Le 28 février dernier au Conseil Municipal consacré au débat d'orientation budgétaire une vingtaine de citoyens ont pu également intervenir sur des questions aussi diverses que le nettoyage de la rivière, l'intercommunalité, le sport, la jeunesse ou encore le droit à la tranquillité. Le budget sera voté le 28 mars par le Conseil Municipal.

Les principales questions évoquées lors des réunions de quartier

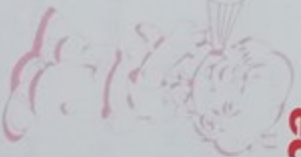
Ecole Jacques Decour 26 Novembre

- Démolition-reconstruction de la Cité Jules Uhry
- Sécurité tranquille
- Circulation et stationnement des véhicules
- Chauffage et réparations urgentes dans la Cité
- Personnes âgées et solidarité entre les habitants



- Commerce de proximité (cabinet de radiologie, pressing, desserte Magasin Lederc)
- Délinquance
- Entretien des espaces publics
- Circulation et sécurité routière

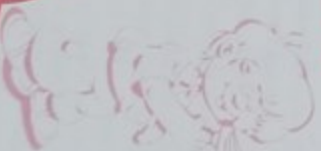
Cité Jules Uhry, école Henri Wallon 7 Décembre



- Propreté du quartier
- Voirie, plan de circulation
- Espaces verts et parc urbain
- Urbanisme ferme «Vasseur»
- Tri sélectif
- Illuminations de Noël
- Emploi à Heidelberg

Ecole Paul Langevin 10 Décembre

- Services et commerces de proximité
- L'offre de logements sur la ville
- Prestations de la Caisse d'Allocations Familiales
- Aire de jeux pour les enfants
- Parc urbain



Résidences Hélène 14 Décembre

Les élus à votre éco

Ecole Casanova 17 Décembre

- Commerces et services de proximité
- Circulation et stationnement
- Civisme et sécurité routière
- Intercommunalité, communauté de communes
- Lutte contre les crues du Thérain



- Régénération du système Parké
- Equipement d'une parking sur l'agglomération
- Aménagement de la RD 123
- Bâtiment insalubre du 31 rue Schneider Allende
- Circulation et bruit des motos et véhicules
- Excavation des eaux possibles

Salle de la Libération 14 Janvier

- Construction salle polyvalente
- Circulation, stationnement, abri bus
- Trottoir allée des Marronniers
- Protection anti bruit impasse Chevalier
- Ligne de bus Nogent/Montataire



Ecole Joliot Curie 21 Janvier

- Mise à sens unique par la ville de Nogent de la rue Kennedy
- Aménagement du carrefour rue de Nogent : rue Herriot
- Rénovation des trottoirs et de l'aire de stationnement du 2, rue Herriot
- Allée des Marronniers
- Nettoyage parcelle rue Vallès

Fonds de Montataire 25 Janvier

- Sécurité des biens et des personnes
- Nuisances sonores dues à la circulation de véhicules et vitesse excessive
- Eventualité d'un transport STAC vers le centre Leclerc
- Illuminations de Noël
- Circulation rue Dondeyne, mise en place d'un stop à la sortie du Centre de Loisirs, mise à sens unique de la rue du Jeu d'Arc
- Intercommunalité, communauté de communes et communauté d'agglomération



Centre de Loisirs 28 Janvier



Réunion de quartier : Salle de la Libération

Pour nous donner un aperçu du débat au sein d'une réunion de quartier, voici un coup de projecteur sur l'une d'entre elles. Une discussion franche, des questions directes, qui concernent tous les domaines de la vie quotidienne.

Une habitante s'inquiète de l'avenir du cinéma Pathe. Le Maire explique que la dernière saison, notamment avec les fêtes de fin d'année, semble avoir dynamisé cet établissement.

Plusieurs personnes se préoccupent de l'avenir du petit commerce dans le quartier, et notamment de l'absence d'un poissonnier et d'un teinturier.

«Et le petit commerce ?»

Monsieur Claude Couallier explique les démarches entreprises par la Ville et l'attention que porte la Municipalité à cette question. Il note que la réhabilitation de l'axe Lénine-Jaurès-République qui va s'engager dans les prochains mois permettra d'améliorer à la fois la circulation et le stationnement, embellira le quartier,

et espère qu'elle entrainera un engouement pour l'implantation de nouveaux petits commerces.

Le Maire rappelle que la Ville a engagé une action pour que le Centre Leclerc puisse rester sur la commune et s'agrandir, tout cela en concertation avec les commerçants, ce qui a permis d'éviter qu'un tel établissement aille rejoindre la concentration de la zone Cora à Creil/Saint-Maximin et de maintenir une zone de

«Maintenir et développer le commerce de proximité»

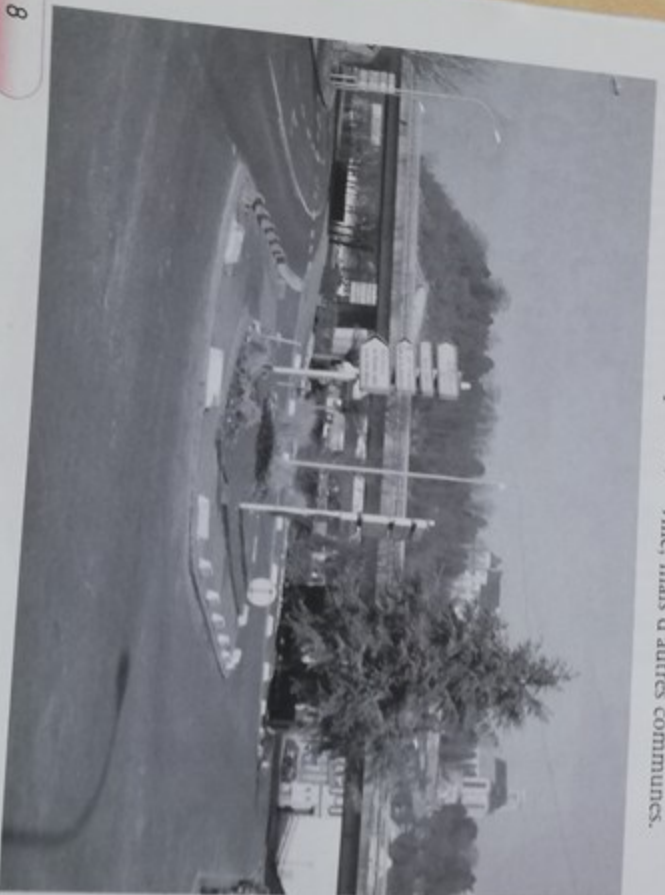
chalandise sur la ville puisque depuis l'ouverture du nouveau Centre Leclerc, il est indéniable que des clients viennent non seulement de la ville, mais d'autres communes.

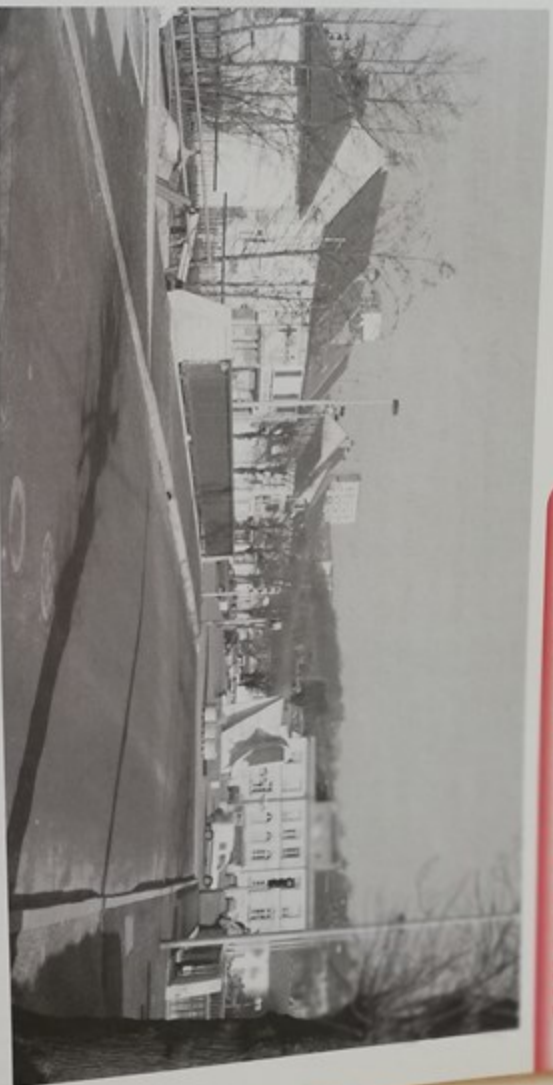
Il est également rappelé que la commune a agi pour l'implantation d'une antenne de la Chambre de métiers. Quant à la nécessité de l'ouverture d'un pressing, les services de la Ville suivent attentivement cette question, mais il faut savoir que les transactions dans l'immobilier du commerce font parfois directement entre le vendeur et acquéreur sans que la Municipalité ne soit au courant. Un pressing serait le bienvenu dans le

quartier, mais les échanges commerciaux envisagent plutôt une installation dans la galerie marchande du Centre Leclerc.

Suite à l'interrogation d'un habitant, Monsieur le Maire précise que le magasin Leclerc est à cheval sur les deux communes de Montataire et Thiverny ; plus précisément, la station essence est sur le territoire de Montataire et le supermarché sur celui de Thiverny.

«Axe Lénine Jaurès République; les travaux débiteront cette année»





Monsieur le Maire rappelle l'historique de la rénovation du Centre Leclerc : des responsables du développement de Leclerc envisageaient de racheter les terrains du parking de Chausson alors que l'usine n'était pas encore fermée. A cette époque, les élus avaient rejeté fermement l'hypothèse de l'installation de Leclerc ou de quelque magasin à cet endroit et avaient milités pour l'installation actuelle. Il faut rappeler que cette installation était soumise à trois conditions :

- 1 - que la perte de la Taxe professionnelle subie par la commune de Thiverny en raison de la fermeture des « Câbles de Lyon » soit en partie compensée par l'ouverture du nouveau Leclerc,
- 2 - qu'un accord avec l'entreprise Heidelberg soit trouvé pour l'extension de son activité,
- 3 - qu'un accord soit conclu en concertation avec les commerçants et artisans afin de limiter les enseignes dans la galerie marchande.

La Municipalité a agi dans ce sens et a obtenu satisfaction. Plusieurs habitants s'inquiètent également de l'absence d'un cabinet de radiologie.

Le Maire rappelle, que les nouvelles technologies dans ce domaine conduisent à des regroupements qui ne permettent pas de créer des cabinets de radiologie dans chaque commune. Il donne l'exemple de la M.I.C.E. qui a dû fermer son propre cabinet.

« Une circulation de plus en plus difficile dans l'agglomération »

Un habitant fait remarquer les difficultés de stationnement du fait des travaux dans la rue des déportés. Les élus indiquent que ces travaux sont le résultat d'un groupe de travail avec les habitants et qu'ils étaient indispensables. Ajoutée aussi à ces

travaux la fermeture du pont Ambroise Croizat, ce qui n'a pas facilité la circulation, mais la situation s'est rétablie depuis sa réouverture.

Plus généralement, les élus notent que nous sommes confrontés à un véritable problème de circulation dans l'agglomération car le trafic a sensiblement augmenté ces dernières années.

Monsieur Couallier estime qu'il est nécessaire de trouver des solutions alternatives, notamment le développement des transports publics. Il faut améliorer nos voiries et le stationnement, ce qui a déjà commencé à se faire sur l'axe Jaurès avec la création

de petits budgets. La région de l'axe Lesnois-Juvis-Beaugency, qui compte 3,8 millions d'habitants, devrait permettre de sécuriser la circulation de véhicules, mais aussi celle des piétons, d'améliorer la rue, de réduire la vitesse et d'améliorer l'éclairage public. Un habitant s'adresse au conseiller pour ne respecter pas le code de la route. Le Maire explique qu'effectivement la police doit verbaliser, mais qu'elle est prise «entre deux feux» : les commerçants d'une part qui voient d'un «mauvais œil» la verbalisation systématique, et d'autre part la volonté de la Municipalité que la réglementation soit appliquée.

Un habitant estime qu'il faudrait réfléchir à une solution alternative pour le transport dans l'agglomération, notamment en étudiant les pistes cyclables.

Le Maire indique que dans le cadre de la procédure du Grand Projet de Ville, la création d'un axe à partir de la barrière des forges jusqu'au centre ville de Creil pourrait être envisagée. Un habitant évoque toujours le problème des vibrations dues au passage des poids lourds rue de Condé.

Les élus rappellent qu'il est nécessaire de relancer le Conseil général sur cette question, qu'il s'agit d'un axe départemental.

Un habitant demande au Maire quelle est sa position par rapport à l'intercommunalité.

Le Maire explique la création récente de la Communauté de communes de l'agglomération creilloise. Il explique qu'il s'agit pas question, pour Monsieur, de remettre en cause l'apportance de notre commune à cette structure. Pour l'instant, les mêmes compétences que celles du District Urbain de l'agglomération Creilloise (D.U.A.C.) sont conservées auxquelles s'ajoute une nouvelle compétence pour le futur funéraire et le futur cimetière.

La Ville de Montataire, comme celle de Villers Saint Paul & albiens, sera beaucoup à perdre. Ce qui pousse le Maire explique qu'il faut que la population soit informée largement de ces conséquences que peuvent avoir le passage à la Communauté d'agglomération, qu'il est nécessaire de définir des conditions dans lesquelles le passage pourrait se faire, et il indique que la Municipalité de Montataire ne transigera pas sur 2 questions :

«Quelles incidences la nouvelle communauté de communes aura sur la vie quotidienne ?»

Cependant, si la Communauté de communes n'élargit pas trop les compétences, la Communauté d'agglomération, elle, est d'un tout autre niveau d'engagement. Si on en reste seulement à une démarche financière,

1 - l'augmentation de la fiscalité de façon inconsidérée,
2 - la réduction des services à la population.

En tout état de cause, la population sera consultée sous une forme ou sous une autre.



Commune
d'agglomération
Pas question
d'accepter
hausse
insupportable
de la fiscalité
ni de réduire
les services

**Communauté
d'agglomération ?
Pas question
d'accepter une
hausse
insupportable
de la fiscalité
ni de réduire
les services**



Le Maire rappelle l'analyse qu'il fait de la «marche forcée» vers des regroupements de communes sans consultation de la population, avec la Loi Chevènement qui consiste pour l'essentiel à imposer aux collectivités locales la réduction des dépenses publiques alors qu'il faudrait trouver de nouvelles ressources pour leur développement, notamment en étudiant une réforme de la fiscalité qui permettrait que les actifs financiers des grandes entreprises soient mis à contribution (si on taxait les revenus financiers de 0,3%, cela permettrait d'avoir 13,1 milliards d'euros disponibles pour les collectivités).

«Et les inondations ?»

Les habitants du quartier ayant été touchés par les inondations, cette question a bien entendu été traitée par Monsieur le Maire qui a rappelé que les premiers travaux engagés ont permis une baisse sensible du niveau du Thérain.



Effectifs de police

Les élus de la communauté de communes de l'agglomération creilloise écrivent au Ministre

En 2001, augmentation de 14 % des délits, de 73 % des vols avec violence,

dans l'agglomération : il faut un plan d'urgence !

Le Président
les Vice-Présidents de la CCAC
3 Monsieur Daniel VAILLANT, Ministre de l'intérieur

Monsieur le Ministre,

Au nom de l'ensemble de la population de l'Agglomération Creilloise, nous permettons, une nouvelle fois, d'attirer votre attention sur la très réelle dégradation de la sécurité dans nos quatre communes.

Alors que l'année 2001 est marquée par une augmentation de 14 % des faits délictueux et criminels, que les vols avec violence ont progressé de 73 %, nous en avons perdu 15 fonctionnaires et autant d'agents de sécurité.

La situation est encore aggravée par l'intégration, dans la circonscription de police de Creil, de la commune de Villiers Saint Paul (6000 habitants) qui a pu en pour conséquence un complément d'effectif estimé à 10 gardiens de la paix pour nos propres services.

Ce sont vingt cinq fonctionnaires en tenue qui, au minimum, font défaut à notre agglomération pour revenir à un niveau d'effectif identique à 1997 !

Si l'on ajoute à ce constat, l'insuffisance notoire des moyens affectés au Tribunal de Grande Instance comme à la Protection Judiciaire de la Jeunesse, nous craignons que tous les efforts déployés en matière d'éducation, de prévention, de Politique de la Ville et de renouvellement urbain risquent d'être inutiles bien que notre agglomération ait été retenue au titre des Grands Projets de Ville.

Nous constatons également, avec beaucoup de regrets et d'amertume, que le Contrat Local de Sécurité, qui a été parmi les tous premiers signés avec votre Ministère notamment, n'a pas été respecté.

Aujourd'hui nos communes se trouvent au cœur d'un ensemble urbain de plus de 100 000 habitants, très proche de la banlieue Nord de Paris, et, nous considérons que des effectifs de moins de 80 gardiens de la paix ne permettent pas d'assurer convenablement la sécurité des personnes et des biens comme celle de la circulation routière.

C'est pourquoi nous vous demandons de mettre en œuvre immédiatement un plan d'urgence pour notre agglomération avant que de prendre, des mesures susceptibles de rétablir de façon durable la qualité des conditions de travail et l'efficacité de l'action du commissariat de police de l'agglomération creilloise.

Nous vous serions également reconnaissants de bien vouloir nous recevoir dans les meilleurs délais.

Comptant sur votre aide urgente et sur une très prochaine rencontre, nous vous prions d'accepter, Monsieur le Ministre, l'expression de notre considération distinguée.

Christian GRIMBERT, Président de la CCAC - Maire de Creil

Claude BRUNET, Vice-Président de la CCAC - Maire de Nogent Sur Oise

Jean-Pierre BOSINO, Vice-Président de la CCAC - Maire de Montataire

Gérard WEYN, Vice-Président de la CCAC - Maire de Villiers Saint Paul



«Le Petit Prince» spectacle présenté par l'École théâtre au Palace



Michael Tanga originaire à la R.P.A.
François Xavier Originaire : violoncelle
Daniel Buel : basse



Le groupe «Ca Va Mal Finir c'Historie» au Palace; c'Historie s'est terminée par un gros succès



«Alice au pays des merveilles» - Spectacle présenté par le Théâtre Uvol au Palace



Spectacle de fin d'année de l'école de musique AMEM

Le Père Noël en visite à l'école Langevin



Le Centre commercial des Marinets
poursuit sa rénovation



Les pompiers de Montataire en démonstration
d'exercices à l'école Edmond Levellé



Des jeunes enthousiastes de Montmorillon qui sont allés au Montigeon pour participer à un projet de développement d'une espèce de tortue menacée de disparition.



Ecole Jacques Decour, Cm2 de M. Leroux, en classe de neige à Palvoux (Hautes-Alpes). Le Maire, J. Deschamps adjointe et A.M. Ringenbach leur ont rendu visite.



Le Hand-ball de Montataire a organisé avec le concours de la Mairie Générale de l'Oise, un trophée de moins de 18 ans, avec la participation de 16 équipes



Salle comble pour le loto organisé par le Basket club



Plan de circulation

- ➡ Sens unique existant
- ➡ Sens unique projeté

Voir article page 23

Vers Saint-Lau d'Esserent



Vers Creil (le haut)
et St-Maximin



Représentation théâtrale : nous ne disons rien à rien...

Semaine de la solidarité avec la Palestine



Elias Samba,
écrivain et historien palestinien



Mahmoud Darwich, poète palestinien et Larla Shaid



Inauguration de l'exposition «Palestine, entre le bleu
du ciel et le sable de la mémoire»



Expo photo Théâtre Débat





entre le bleu



Photo thâtre Débat



Les retraitées de notre ville à l'honneur :
Mme Michèle Barros Costa, Mme Jeannine Sallaud
et M. Maurice Delière



La Municipalité a présenté ses vœux pour l'année 2002



Le Secours Populaire de Montataire a reçu des jeunes
filles du Burkina-Faso



Bureau des Femmes de Montataire



M. le Maire et la Municipalité ont présenté les
vœux au personnel de la ville



Photo de Madame Dupressoir :
« Reflets de l'église et du Château de Montataire »



Repas convivial pour l'association Oise-Velgo

*Il était une fois... une Eglise et un Château...
depuis si longtemps, là haut perchés...
Ils étaient fort désespérés de ne pouvoir descendre dans la vallée...
La magie de la photographie les fit rencontrer une flaque d'eau...
Début d'une amitié... et de reflets singuliers...*

C. Dupressoir



Traditionnelle remise des colts de fin d'année
pour les retraités de Montataire



L'association «Népal et vous» a présenté un diaporama «Une école sur le toit du monde» en présence de M. l'Ambassadeur du Népal en France



L'assemblée générale du comité des médailles de la jeunesse et des sports s'est déroulée à Montataire :
ont été décernées 4 médailles d'or,
15 médailles de bronze, 5 médailles d'argent
et 12 médailles fédérales

Non aux hausses de loyers !

Le Maire a réagi

Nous publions ci-dessous son courrier

Aux locataires des rues Decour, Anatole France, des Martinots

Madame, Monsieur,

Votre courrier du 17 décembre dernier concernant une augmentation de votre loyer a retenu toute notre attention.

Tout d'abord, nous tenons à vous préciser que ce n'est pas le Maire qui décide des augmentations de loyers, mais uniquement l'organisme H.L.M. dont vous dépendez.

Néanmoins, votre Maire est membre du Conseil d'Administration de Oise-Habitat, et lors de la réunion au cours de laquelle la décision a été prise d'augmenter les loyers, il est intervenu pour discuter et apporter cette mesure.

Nous pensons, en effet, qu'on ne peut pas continuer ainsi à faire supporter aux locataires la situation désastreuse du logement social dans notre pays.

Actuellement, tous les offices H.L.M. connaissent de très graves difficultés. C'est pourquoi nous pensons qu'il est indispensable de rechercher de nouveaux moyens de financement, au niveau de la construction comme des réhabilitations, afin d'éviter toute augmentation de loyer. Nous exigeons :

- un taux majoré de Paldudis (25 %), crédits d'Etat affectés à la réhabilitation, pour tous les logements sociaux de notre commune,
- une participation renforcée du Conseil régional de Picardie, et ce dans le cadre du Contrat régional d'égénération, signé entre la Région et la Communauté de communes de l'agglomération creilloise,
- comme dans d'autres départements, une intervention financière du Conseil général de l'Oise,
- la révision des plafonds de ressources afin de permettre au plus grand nombre de pouvoir bénéficier d'un logement H.L.M.,
- des prêts à faible taux consentis au bailleur et l'augmentation du nombre d'années de remboursement.

Oise-Habitat lui a également proposé de verser des subventions qui seraient versées en lieu des cages d'escaliers. C'est le cas. C'est du Fond de Coopération Habitat. L'organisme responsable a pour son rôle de faire valider les interventions selon certaines modalités.

Remise d'impôts pour les sinistres suite aux inondations

C'est à ces conditions que nous retirerons toutes hausses de loyers. En ce qui nous concerne, nous sommes à votre disposition pour qu'ensemble nous agissions auprès du bailleur, mais aussi des pouvoirs publics. Nous pourrions nous rencontrer pour échanger sur ces questions importantes. Dans l'attente, nous vous prions d'accepter, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

SA H.L.M. du Département de l'Oise

M. Capet, Maire adjoint au logement est intervenu auprès de la S.A. HLM du département de l'Oise à plusieurs reprises pour signaler le mauvais entretien des bâtiments et les parties communes au 42, rue du Colonel Fabien et au 2, rue Lesieur. Les escaliers sont très irrégulièrement nettoyés. Les pannes d'ascenseur sont répétitives. Les locataires du 2, rue Lesieur ont adressé une pétition à l'organisme de logements pour que des réparations soient entreprises, la municipalité les soutient.

La S.A. HLM a pris les engagements suivants :
1 - les colonnes de descentes d'eaux usées des trois cages d'escalier des logements 38, 40, 42, rue du Colonel Fabien feront

- l'objet d'une révision complète suivie du remplacement si nécessaire.
- Dans les quartiers Lesieur, il est convenu que le passage libre en rez-de-chaussée rue Henri Barbusse fasse l'objet d'un aménagement pour une loge de gardien qui devrait éviter les traversées (grille...).
- Les ascenseurs, régulièrement en panne, seront l'objet d'un courrier auprès de la société chargée de leur entretien (leurs remplacement ne sont prévus qu'en 2005 et 2006).
- La mise en place de deux gardiens sur Montataire (1 sur Fabien/Martinets et 1 à Lesieur) au mois de juin prochain.

La Municipalité de Montataire est intervenue auprès des services fiscaux afin d'obtenir pour les sinistres des dégrèvements d'impôts sur la valeur d'habitation et le foncier bâti. Si cela n'est déjà fait, il convient de se faire connaître auprès des Services Techniques Municipaux ou 03 44 64 45 45 pour contrôler si votre nom figure sur la liste transmise et de communiquer toutes informations nécessaires pour la bonne instruction du dossier (déclaration aux assurances, photos, devis... etc ...) à la direction des Services Fiscaux (DGI Ceil Ouert - Square Hélène Boucher à Creil). Vous pouvez également obtenir tout renseignement auprès de l'Association du Quartier de la Libération au 15 Rue de Condé

Travaux dans la ville : entretien et réfection

Vous constatez qu'une bordure de trottoir est cassée, qu'un lampadaire ne fonctionne plus, que des arbres doivent être élagués, joignez directement les services techniques de la ville qui enregistreront votre demande et interviendront dans les meilleurs délais selon la nature des travaux à entreprendre.

Ainsi entre le 25 octobre 2001 et le 1er février 2002 les services ont enregistré 131 demandes d'intervention qui sont en cours de règlement et dont 29 ont été résolues.

Exemples de problèmes résolus :

- Nettoyage de tags, square Berthe Fouchère
- Elagage d'arbres rue Ginisti
- Réparation d'éclairage rue Jacques Decour
- Retrait d'épave rue Anarole France
- Installation d'un stop rue M. Vayer
- Pose d'une borne au 2, rue du Jeu d'Arc
- Installation d'une corbeille à papier au 13 avenue du 19 Mars 1962
- Graviillonnage du chemin noir



Impôts locaux : l'Etat fait réviser les bases

En 2001, certains contribuables de notre commune se sont plaints de la hausse sensible de leurs impôts.

Or, cette hausse n'est pas due à une augmentation des taux par la municipalité, puisque depuis 1999 ceux-ci sont restés stables.

Par contre, les services fiscaux ont procédé à une opération de réévaluation des bases, de certains logements, qui leur semblaient sous-évalués. En effet, pour ceux-là, les dernières évaluations dataient de 1970 et n'étaient plus en conformité avec les logements de référence qui déterminent leur valeur locative. L'Etat procède ainsi périodiquement à la mise à jour du patrimoine soumis à la fiscalité. Pour

la majorité, ces habitations, classées en catégorie 7 (médiocre), ont donc été classées en catégorie 6 (ordinaire). Ceci a eu pour conséquence une augmentation de la valeur locative qui sert de base de calcul tant à la taxe d'habitation qu'à la taxe foncière.

Exemple :

M. et Mme Dupont payaient en 2000 la somme de 2 719 F à la commune pour les deux taxes : taxe d'habitation et taxe foncière.

Leur valeur locative était de 12 000 F en 2000. En 2001 leur valeur locative passe à 15 600 F après la revalorisation.

Avec le même taux ils vont payer 3 535 F en 2001, soit 816 F de plus.

Cotisation «ménages» type

	2000	2001
Catégorie du logement	7	6
Valeur locative nette du logement	12000	15600
Locataire		
Taux de T.H.	7,25%	7,25%
Cotisation T.H.	870	1131
Evolution en Francs		+ 261
Propriétaire		
Taux de Foncier Bâti	30,82%	30,82%
Valeur locative nette	6000	7800
Cotisation F.B.	1849	2404
Evolution en Francs		+ 555
Propriétaire «occupant»		
T.H. + F.B.	2719	3535
Evolution en Francs		+ 816

Ramassage des encombrants

Afin d'améliorer le service de la collecte des encombrants, nous vous informons de la modification du jour de la collecte.

Ce service est assuré

désormais tous les premiers mardis de chaque mois depuis le 5 mars 2002

Pour tout renseignement complémentaire, les services techniques se tiennent à votre disposition au 03 44 64 45 45

Lyonnaise des Eaux

Grâce à votre compteur, vous pouvez détecter une fuite invisible. Pour cela, relevez tous les chiffres de votre compteur le soir avant de vous coucher. Le lendemain matin, comparez les chiffres de votre compteur avec ceux relevés la veille : s'il y a une différence, c'est qu'il y a certainement une fuite sur votre installation. Bien sûr, cette nuit là, pas de machine en route ni de chasse d'eau !

Contact : Julie Carcaud
Tél. : 03 44 29 35 45

Aménagement des rues Lénine, Jaurès et République

En juin 2000, la municipalité a décidé de confier à un cabinet d'études D.A.U., le soin de conduire avec les commerçants, les habitants, les élus et les services municipaux, une démarche de travail visant la requalification de l'axe historique de la Ville de Montataire.

Ainsi, pendant près d'une année, à de multiples reprises, l'ensemble des partenaires se sont rencontrés pour valider un avant projet d'aménagement des rues Lénine, Jaurès et République (1,8 km de traversée de centre ville).

Ce travail sur le minéral, le végétal, la lumière, l'aménagement propose de redonner de l'espace aux piétons, d'ouvrir la rue sur la rivière au sud, sur les murs du château au nord.

Des propositions pour mieux circuler dans la ville !

À plusieurs reprises, les élus ont été interpellés par des habitants sur les conditions de circulation sur la ville. Parce que restreindre la circulation dans une rue à toujours des répétitions sur d'autres voies (il faut bien passer quelque part), une étude légère a été confiée à des spécialistes.

Relevant quelques points noirs, il a été proposé de mettre en sens unique plusieurs tronçons de voie :

- Rue Jules Uhry (en descendant)
- Rue Voltaire (entre Lesour et Barbusse)

- Rue du Jeu d'Arc en montant (entre Jaurès et rue de l'église)

Présentés lors des réunions publiques préparatoires au budget, ceux-ci seront mis en place dans le courant du second trimestre 2002.

En souhaitant que cela facilite la circulation, la solution efficace reste toujours la limitation de vitesse à 50 km/h et le respect des usagers de la route et des trottoirs.

(voir le plan cahier central)



Passage des embrants

Le service de la collectivité, nous vous informons du jour de la

est assuré
par tous

à 5 mars 2002

complètement
techniques se tiennent
au 03 44 64 45 45

des Eaux

vous pouvez
Pour cela,
de votre comp-
vous coucher. Le
comparez les chif-
r avec ceux rele-
une différence,
ement une fuite
Bien sûr, cette
e en route ni de

d



Sport avec l'OMS

Comme chaque année le Service des Sports organise des activités physiques et sportives durant les vacances, pour les 10-16 ans aux gymnases Marcel Casse et Armand Bellard.

Sport et Éducation sont des priorités.

C'est pour ces raisons qu'il a proposé :

- d'une part, des activités sportives sur les thèmes : sports de raquettes (Tennis, Badminton, Tennis de Table) et sports collectifs (Hand, Foot, Basket).

• d'autre part, un barème permettant de récompenser les jeunes qui se sont le mieux comportés. Ces derniers (15 au total) sont allés au Parc des Princes le 5 janvier voir le

match de foot entre «PS/G/Alfonso».

Les 50 jeunes inscrits sont venus de façon régulière et ont apprécié les activités, comme la sortie.

Si vous souhaitez participer aux activités physiques et sportives lors des prochaines vacances, renseignez vous au Service des Sports :
Tél. : 03 44 27 04 00.

Gym : Le championnat de France chez nous

La Fédération Française de Gymnastique a confié aux bons soins des clubs de l'Espérance Municipale de Montataire, l'Avenir de Creil et l'Étoile de Nogent l'organisation de la Finale du Championnat de France Individuel de Gymnastique Artistique Féminine et Masculine.

Cette compétition, d'envergure nationale, se déroulera au stade Marie Curie de Nogent sur Oise les 18-19 et 20 mai prochains.

L'événement mobilisera plus de 400 bénévoles, pour accueillir 1 500 gymnastes du plus haut niveau et plus de 5 000 spectateurs venant de la France entière.

Un projet aussi ambitieux requiert une organisation irréprochable et un investissement colossal de soi. Les bénévoles travaillent d'arrache-pied depuis déjà plusieurs mois pour faire de cet événement, encore inédit dans le bassin creillois et en Picardie, une réussite.

Par ailleurs, un grand Forum des Entreprises sera installé sur le site de la compétition.

Les clubs organisateurs, à l'origine de ce projet, ont vu la l'opportunité d'associer les entreprises du Bassin Creillois à un événement sportif d'importance nationale, afin de valoriser le tissu économique de la région. Pour tout renseignement, veuillez contacter Patrick Boyer au 06 07 03 01 98 ou Yves Georgelin au 06 85 11 73 59.

Jean-Pierre Bosino apporte son soutien à l'initiative

«Souhaitons-leur tout le courage qu'ils méritent et offrons leur notre soutien dans cette grande entreprise !»



C'est sans aucune réserve et avec enthousiasme que la Municipalité de Montataire a décidé de soutenir l'initiative d'organiser, dans notre agglomération, ce championnat de France de gymnastique.

Avec un club, l'Espérance Municipale, quasi centenaire comptant une championne de France, mais ayant connu aussi beaucoup de gymnastes évoluant au plus haut niveau, il était naturel que nous acceptions de nous engager dans cet événement.

Ce n'est d'ailleurs pas la première fois que le club de Montataire organise ou co-organise, avec les clubs de Creil et Nogent, des compétitions de haut niveau.

Le sérieux, la rigueur de ses dirigeants et des nombreux bénévoles ont permis par le passé et encore aujourd'hui de façon régulière, de vivre des moments inoubliables dans notre ville ou dans l'agglomération creilloise : ils ont notre confiance.

Au-delà de l'événement sportif qui marquera toute une région, l'organisation d'un «forum économique» s'appuyant sur celui-ci apportera aussi «un plus» appréciable pour la connaissance du tissu économique, industriel, commercial très riche et dense de notre agglomération. Que les sociétés qui permettront la réussite de ce forum soient remerciées de leur apport à une initiative de portée nationale.

«Convaincus que nous allons vivre trois jours et exceptionnels en mai 2002 à Montataire et dans l'agglomération, nous sommes maintenant impatients de voir les 18, 19 et 20 mai arriver!».



Hand-Ball

Sports



Résultat du Tournoi du Nouvel An 2002

Challenge de la M.C.O.

1 St. Coenrae	9 Villers St Paul
2 Villers sur Marne	10 Croulebois
3 Sargny	11 Croulebois
4 Villers sur Marne	12 Auzanville
5 Sargny	13 Croulebois
6 Buis Croulebois	14 Croulebois
7 Villers sur Marne	15 Villers sur Marne
8 Croulebois	

La coupe de l'air pleur a été remportée par le groupe de Villers sur Marne.

La destination du meilleur joueur a été remportée par le 4 de Saint Coenrae.

La destination du meilleur gardien a été remportée par Villers sur Marne.

Dimanche 6 janvier 2002, le club a organisé avec l'aide de la mairie et de l'office municipal des sports le challenge de la mutuelle générale de l'Oise. Ce tournoi de hand spécifique aux équipes de moins de 18 ans de haut niveau a réuni de prestigieuses équipes telles : Saint Gratien, Villiers sur Marne, Créteil... et l'équipe de Montataire.

Après le vif succès obtenu, le club a déjà retenu le 5 janvier 2003 pour sa réédition.

Le HBGM fort de ses 4 équipes compte s'agrandir dès la saison prochaine : une équipe «mini hand» (6-9 ans mixte) et une équipe - de 15 ans féminine viendront s'ajouter aux équipes suivantes :

Séniors + de 16 ans Masculin - de 18 ans Masculin 13-15 ans et Féminine + de 15 ans.

Afin de découvrir ce sport, le club organise un tournoi des moins de 15 ans masculin le 1er juin 2002.

Vous pourrez ainsi voir évoluer notre équipe au gymnase Marcel Coene.

Si enfin vous désirez pratiquer le handball, une journée découverte mini-hand est programmée le 15 juin 2002 à la salle Marcel Coene (à partir de 6 ans et jusqu'à 15 ans).

Pour tout renseignement, veuillez contacter M. Letourque Yann au 03 44 27 79 97.



Club haltérophilie et musculation Montataireien

Gymnase Marcel Coene
Horaires des entraînements
Lundi-Mardi-Mercredi
Jeudi-Vendredi-Samedi
de 10 h à 12 h et de 17 h à 21 h
Section initiation
et perfectionnement avec entraîneur
Renseignements
M. Tahar Djinnai
Tél. : 03 44 27 60 41



En haut à droite la salle de musculation
Gymnase Marcel Coene

nement sportif qui marquera l'organisation d'un «forum» sur celui-ci, apportant un soutien appréciable pour le tissu économique, industriel et culturel de notre commune. Les sociétés qui permettent de ce forum soient remerciées à une initiative de portée nationale.

Le club de handball de Montataire a obtenu le 18, 19 et 20 mai 2002 à Montataire et nous sommes maintenant les 18, 19 et 20 mai

Info Mairie Femmes solidaires

Pour payer vos factures de restauration scolaire, centres de loisirs, etc...

Une permanence est à votre disposition chaque mois :

Le Mercredi précédant le 15 du mois entre 14 heures et 15 heures à la Mairie Annexe des Martinets (Centre Commercial des Martinets).

L'agent du Trésor Public, sera à votre disposition pour répondre à vos questions.

C.R.A.M.

La C.R.A.M. Nord-Picardie a organisé des réunions d'information et de sensibilisation sur la retraite à Montataire le 11 décembre 2001 à 9 h 30 et 13 h 30. Cette opération a permis de répondre aux attentes de 36 personnes.

Service scolaire

Colonies de vacances - Eté 2002

Comme chaque année, la Municipalité de Montataire organise, pour le plus grand plaisir de vos enfants, de 4 à 17 ans, des centres de vacances aux mois de juillet et août dans différentes régions de France.

Une brochure détaillée sera mise à votre disposition à partir du mois d'avril 2002.

Les inscriptions débuteront début avril 2002 (places limitées).

Renseignez-vous auprès du Service Scolaire Mairie Annexe : 104, rue Jean Jaurès 60160 Montataire.

Tel. : 03 44 64 45 80.

Inscriptions scolaires 2002/2003

A partir du 15 mars 2002

Inscriptions des enfants nés en 1999 et dans la mesure des places disponibles des enfants nés en 2000.

S'adresser au Service Scolaire

Mairie annexe - 104 rue Jean Jaurès

60160 Montataire.

Ouvert du lundi au vendredi :

de 8 h 45 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 17 h 00

Ferme le Samedi

Se munir impérativement :

- du carnet de santé
 - du livret de famille
 - d'un justificatif de domicile récent
 - de la carte navette de Sécurité Sociale
 - de la carte d'allocataire CAF
- Date limite d'inscription le 15 mai 2002



Pour la paix, l'amitié, la coopération entre les femmes de tous les pays, pour la défense et le développement du droit des femmes, Femmes solidaires est une association ouverte à toutes les femmes sans distinction d'origine, elle est composée d'un réseau de 35 000 femmes en France : le mouvement, dont le siège social est à Paris, est relayé par des comités locaux implantés dans les départements, les villes et les cités populaires; il vise à faire intervenir le plus grand nombre de femmes dans leurs diversités sociales et culturelles, de leurs motivations.

L'association a, entre autre, pour buts, de défendre les droits acquis par les femmes, notamment le droit au travail, au respect dans le couple, la famille, la société, d'abolir les discriminations dont elles sont victimes, d'obtenir l'égalité dans tous les domaines,

notamment la parité, d'intervenir pour l'amélioration des conditions de vie, contre toutes les formes d'exclusion.

Le comité montatairien a aussi pour objectifs d'améliorer le tissu social et culturel, de mobiliser les femmes et les faire participer de favoriser les échanges inter-culturels.

Reconnue mouvement d'éducation populaire, l'association accueille, écoute, aide toutes celles qui veulent s'informer, agir pour être respectées et intervenir ensemble.

Créée en 1945, elle est issue des Comités féminins de la résistance et de l'Union des femmes françaises; elle préside la Fédération démocratique internationale des femmes qui unit des millions de femmes dans 104 pays elle bénéficie d'un statut consultatif auprès des organisations non gouvernementales.

Tel/fax : 03 44 27 54 08

Victimes

Vous êtes victime de vol, d'agression, d'incivilités. Il existe un numéro national pour vous orienter :

N° Azur :

0 810 09 86 09

du lundi au samedi de 10 h à 22 h.
(Prix d'un appel local)

Emploi

Vous souhaitez vous informer sur les métiers de l'armée de terre, adressez-vous au : Centre d'information et de recrutement de l'Armée de terre

Permanence et renseignements :

29, cours Guyvernet - Boite postale 10011

60200 Compiègne cedex

Tel. : 03 44 38 59 59



Association pour la Mémoire ouvrière & Industrielle du Bassin creillois

Pourquoi un écomusée de la mémoire ouvrière et industrielle ?

Pour savoir où l'on va, il faut savoir d'où l'on vient.

À la fin de l'année 1999 tombait la cheminée de la Vieille Montagne, une usine désaffectée. Après tant d'autres, c'était un pan du patrimoine du bassin creillois qui disparaissait à tout jamais.

La Mémoire Ouvrière et Industrielle ne peut pas, sans réagir, laisser disparaître jusqu'à la dernière trace de ce que fit l'agglomération creilloise.

L'association pour la Mémoire

Ouvrière et Industrielle du bassin creillois a l'ambition, de préserver, d'étudier, de mettre en valeur, de faire connaître les témoignages de l'activité ouvrière et industrielle de l'agglomération creilloise, non pour s'enfermer dans le passé mais au contraire pour se tourner vers l'avenir.

L'association veut fonder l'écomusée de la Mémoire Ouvrière et Industrielle du bassin creillois, et locaux de l'ancienne usine des coffres-forts Fichet, récemment achetés par la municipalité de Creil, nous paraissent les mieux appropriés à cette fonction en raison de leur qualité. Située à la jonction de 3 communes sur les 4 de l'agglomération, dans un quartier fortement marqué par l'industrialisation mais promis à la rénovation, l'ancienne usine doit devenir plus qu'un signe : le lieu de conservation et de mise en valeur de notre patrimoine commun, le lieu d'expositions et d'animations, de débats et de réflexions, de recherches et de culture, au service de l'ensemble de la population du bassin creillois.

Nous recherchons des témoignages,

Associati

des photos, des cartes postales, machines, des outillages, des objets publicitaires, des vêtements de travail de l'époque, documents d'époque (réglementation, contrat de travail, conventions collectives, fiches de paie, contrat du siècle dernier...) sur les usines : Les Forges - Usine - Les Tuffières - C.I.M.A. - Wilbur (H.H. Vostin - Marthou - Day - Comen Rivière - Durand - Perrière - Faldes Kuhlmann - Montquet - Sauty Burton - Deyde - Vieille Montagne Ferrerite - Desnoyers - Fichet, etc... Nous sommes prêts à vous renseigner, n'hésitez pas à nous contacter :

Evelyne Bouffier

13, rue des Mesanges

60160 - Thiermy

Tél. : 03 44 25 43 91

Michel Coton

23, rue Raoul Dedeceurt

60160 - Montataire

Tél/fax : 03 44 27 49 89

e-mail : ebouffier@aol.com

Notre site internet :

www.amoi-assoc.com

Vidéo Travelling : cinq bougies

Cinq ans d'existence, c'est presque un anniversaire pour l'association vidéo travelling de Montataire. Une aventure toute simple c'est au milieu de l'année 1996 que l'idée de créer une association vidéo germe dans la tête de Dominique une passionnée d'images. Six mois plus tard le club audiovisuel de Montataire était né, à l'origine des premières rencontres

neuf personnes des hommes et des femmes de tout horizon. Très vite l'association s'adapte et filme les manifestations locales, très vite aussi elle participe à la diffusion de documents sur le câble. Aujourd'hui l'association dispose de nombreux documents devenus incontournables sur la vie locale.



Pour le plaisir citons en quelques uns :
- Mons ad Thiermy (le spectacle de 14 juillet 1999), l'histoire de l'Église de Montataire, la gravure 1997,
- Le Vignoble (la construction du château Parbé en 2000) Sous le signe du feu (Photo de Soljac), Miss Montataire 2001,
le 40ème anniversaire du jumelage, les Fêtes des moissons... et bien d'autres qui font partie désormais du patrimoine local.

En définitive au bout de cinq années d'existence un bilan positif. Au total avec sa trentaine de membres, l'association vidéo travelling entraînée par ses différents animateurs et son président est la seule association Vidéo réellement active sur l'Oise et sa région. Subventionnée par la mairie de Montataire et le Conseil Général, elle permet à tous et à toutes de profiter des plaisirs de la Vidéo, ceci dans la bonne humeur.

Dominique Boisson

Tél. : 03 44 25 28 79 - 06 81 44 03 68

Siège social Mairie de Montataire

Secours Populaire Français

Tremblements de terre en Inde, au Soudan, au Pérou, attentats aux États-Unis, la guerre en Afghanistan et au Proche Orient, inondation de l'usine AZF de Toulouse : le Secours Populaire a été partie prenante pour l'aide aux sinistrés et continue toujours ses efforts pour leur venir en aide.

Nous formulons des vœux 2002 pour que la solidarité populaire irremplaçable dans cette époque tourmentée soit plus efficace avec le concours de nouvelles volontés.

Nous allons prochainement entrer dans de nouveaux locaux. Si vous voulez nous rejoindre contactez-nous.

Nous espérons que cette année la vente des tables «Don'Action» 2002 sera un succès. Le Don'Action sert à financer nos initiatives. Dans le cadre de l'inauguration de nos locaux nous aimerions rencontrer des artistes de Montataire (peintures, sculptures, poésies, œuvres en tous genres).

Nous souhaitons que l'année 2002 vous apporte un mieux vivre et beaucoup d'espoir. Amitiés à tous.

Contactez-nous au 03 44 27 16 64 les lundis et vendredis de 14 h à 16 h.

Le Photo Club de Montataire

vous rappelle les dates de ses prochaines réunions :

4 avril - 18 avril - 2 mai - 16 mai - 30 mai - 13 juin - 27 juin.

Au Petit Château de Montataire (parking privé) à partir de 20 h 30.

Débutants ou non, venez participer à nos activités :

- Prises de vues en studio
- Portrait, macro-photo, nature morte...
- Laboratoire noir et blanc
- Travaux divers en commun

Concours 2002

Les 2 thèmes retenus pour le concours de montagne 2002 sont :

Formes, couleurs, humour et insolite

Nombreuses récompenses

Pour tout renseignement complémentaire : appelez le 03 44 55 27 57 ou le 03 44 71 31 06

Kermesse

Samedi 13 avril 2002

Troisième édition

de la «kermesse des cultures»

de 11 heures à 18 heures

Centre de Loisirs «Pierre Legrand»

Avenue Anatole France

entrée gratuite ouverte à tous

Depuis trois ans maintenant, le service des centres de loisirs invite les partenaires associatifs locaux à se retrouver à l'occasion d'un grand moment festif populaire et citoyen, à travers une journée d'échanges et de partages entre les différentes cultures qui représentent et dynamisent la richesse de la vie associative de notre cité.

Aussi le 13 avril prochain «La kermesse des cultures», troisième du nom, réunira de nouveau l'ensemble des associations qui se sont lancées et investies dans cette manifestation depuis la première édition en avril 2000.

Ainsi, autour des divers stands qui vous accueilleront ce samedi de 11 heures à 18 heures, nous vous convions à la découverte de ces multiples cultures à travers leurs restaurations, leurs costumes, leurs musiques, leurs chants ou encore leurs danses traditionnelles...

Mors que les enfants du service des centres de loisirs vous inviteront à la rencontre



L'Association

Battant Service

Solidarité

remercie la restauration municipale ainsi que ses fournisseurs et les commerçants de Montataire, pour les lots offerts à l'occasion du rélethon.

Les enfants du soutien scolaire ont récolté la somme de 1559,50 frs lors de la loterie pour le rélethon.

Encore un grand merci à tous pour leur générosité.

La présidente,
Marie-France Bissangou

Montataire Club

es de ses prochaines

mai - 16 mai - 30 mai

Montataire (parking

30,

prenez participer à nos

nature morte.....

mun

202

ur le concours d'au-

ur et insolite

complémentaire :

4 55 27 57

31 06



Service

municipale
et les com-
pour les lots

schon.

scolaire ont

50 frs lors de

sous pour leur

présidente,

Bissangou

Echanges Franco-Allemands

Comme nous l'avions évoqué dans un bulletin précédent, nous allons fêter cette année le 40ème anniversaire du jumelage entre Montataire et Finsterwalde.

Des activités, des échanges auront lieu tout le long de cette année.

Des 25 jeunes nageurs de Montataire se rendront à Finsterwalde pour une petite semaine. Adriano Barros encadrera ce séjour. Fin avril, nous allons recevoir 50 lycéens de Finsterwalde qui vont séjourner 8 jours à Montataire. De nombreuses activités sont prévues pour rendre leur séjour agréable.

Courant Mai, ce sera le tour pour 50 collégiens de Montataire de se rendre à Finsterwalde pour 10 jours. Là-bas les attend également, comme chaque année, un programme très riche qui leur permet de mieux appréhender les coutumes et la culture allemande tout en améliorant l'exercice de cette langue.

Rappelons que ce séjour pour 10 jours ne coûte que 100 Euros aux parents, grâce à la participation financière de notre association et de la Municipalité, ainsi que d'autres subventions demandées par Madame Perraudin, professeur d'allemand du Collège Anatole France.

Profitez de l'occasion qui nous est donnée ici pour la remercier vivement pour l'organisation de ces échanges pour laquelle elle assure l'essentiel du travail depuis des décennies.

Du 9 au 12 mai, la Municipalité et le Comité de Jumelage recevront une délégation de Finsterwalde, ce sera l'occasion de marquer solennellement cet anniversaire. Diverses activités et expositions sont prévues au programme.

En juillet, l'école de musique recevra 25 jeunes musiciens de Finsterwalde. Les parents Français et Allemands passeront alors ensemble une semaine de vacances à la mer et pourront s'exercer ensemble à leur activité préférée. Annie Leclercq et Dominique Colchen encadreront ce séjour.

Des échanges entre les clubs de gymnastique des 2 villes auront également lieu en juin et octobre. Ce sera une première pour ces associations.

En août, une délégation importante de Montataire se rendra à Finsterwalde pour la Fête des chanteurs. La Municipalité de Finsterwalde, va se servir de ce support culturel pour fêter là-bas nos 40 années de relations d'amitié.

Ce jumelage permet à des centaines de personnes de se rencontrer, de discuter malgré la barrière des langues et ainsi de mieux se connaître.

L'Europe passe aussi par ces échanges, sans lesquels elle ne serait qu'une institution sans vie au service unique de quelques intérêts financiers.

Pour ceux d'entre vous qui voulez nous aider à agir pour développer encore ces relations, venez nous rejoindre en adhérant à notre association :

- Echanges Franco-Allemands
- Mairie de Montataire
- Pour l'association,
- Le Président
- Michel Ringenbach

Oise-Volga

Une soixantaine d'enfants du bassin creillois dont une dizaine de Montataire se rendront en Russie fin mars pour produire avec leurs camarades russes l'opéra «L'Autre Monde».

L'association confrontée à un problème de financement fait appel à votre générosité. Versez vos dons à l'ordre de Oise-Volga - Mairie de Montataire.

Les «Martins-pêcheurs»

Le Bureau des Martins-Pêcheurs de Montataire vous informe que l'ouverture de la pêche à la truite a eu lieu le samedi 23 mars 2002 à 7 h.

Nous vous communiquons la liste des dépositaires des actions truites pour l'année 2002 :

- La Guinguette / Montataire
- Le Café du Commerce / Montataire
- Presse Librairie Papeterie P. Dutilloy / Montataire

En attendant de se retrouver au bord de l'eau, préparons notre matériel pour une nouvelle saison.

Associations

Fédération des Œuvres Laïques 60 Classes
Citoyenneté-Urbanité

École primaire A. Camus
6 Allée Lafayette 60100 Coull
Tél. : 03 44 24 43 14 - 03 44 24 80 61
Médiation Ecole-Famille

Vous êtes parents, vous avez des difficultés à entrer en contact avec les enseignants, Vous vous inquiétez pour l'orientation de votre enfant, Vous êtes à la recherche d'une association qui propose un soutien scolaire, Vous souhaitez des renseignements sur les associations de parents d'élèves qui existent localement...

Ce service sera en mise en place par la Fédération des Œuvres Laïques de l'Œuvre Pour tout renseignements, contactez les Adhérents Rétas - Ecole Française à l'adresse indiquée ci-dessous.

Avis aux enseignants !

Une classe de découverte de 4 jours en temps scolaire pour les élèves de CE1, CM1, CM2 de l'agglomération Creilloise sur le Crotoyennet et l'Urbanité, c'est possible !
• Pour découvrir la commune, les services publics, le monde du travail
• Prévenir les comportements à risques
• Favoriser l'intégration, l'insertion, la solidarité, la tolérance
• Permettre à l'enseignant d'observer, comparer, statuer l'indépendance
• Se situer dans l'espace et dans le temps, cultiver en ville
• Rémunérer les constatations de base, élaborer
lire, compter, pour communiquer.
N'hésitez pas à nous contacter !

Lire et faire lire Appel aux retraités

Vous aimez lire... Vous avez un bon contact avec les enfants... Transmettez le plaisir de la lecture à des yeux de maternelle, CP ou CE1.
Moment privilégié offert autour d'un livre. Donnez un peu de votre temps, un peu de beaucoup d'heureux !
Pour tout renseignement, contactez l'équipe d'animation de la classe Crotoyennet d'Urbanité de Ceul, coordination de l'Urbanité
Faire Lire pour le Basin Creillois
au 03 44 24 43 16

le 6,
le 11,
e 11),
strot, le 24,
ton, le 24,
ardowski, le 24,
e 26,

ehen, le 25,
28,

annur, le 1er,
rt, le 4,
le 19,
erine, le 26.

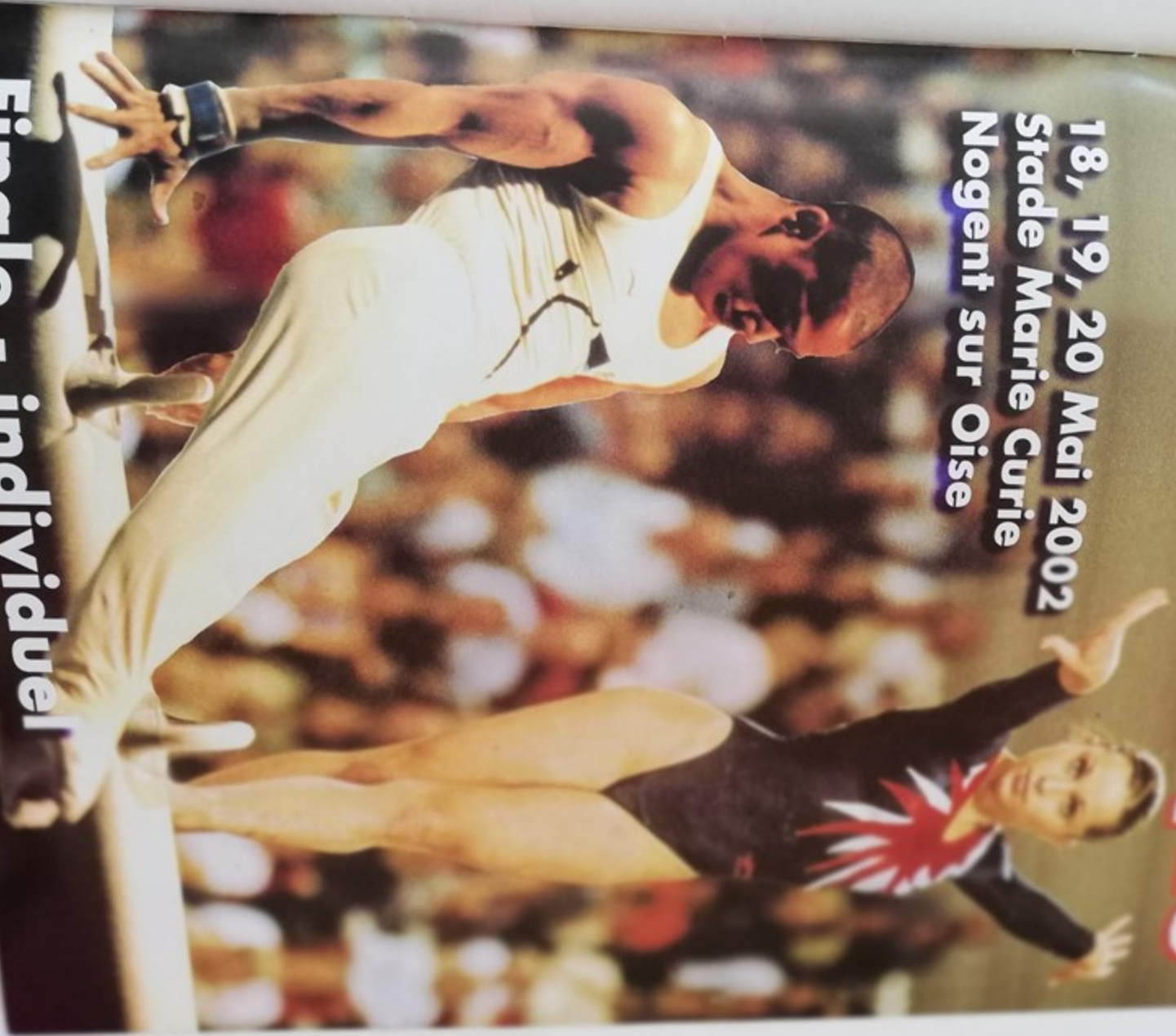
rt
du domicile

ent pour les
ré, sur pré-
tion à une
z vous rap-

h 30

Championnat de France gymnastique

18, 19, 20 Mai 2002
Stade Marie Curie
Nogent sur Oise



Finale - individuel